

La "gazette des centres d'animation" est une publication liée au collectif des centres d'animation née dans le contexte de différentes mobilisations dans le secteur de l'animation culturelle sur la ville de Paris (Paris Anim'), auxquelles participe entre autres la CNT-SO. Cette mobilisation témoigne encore une fois, qu'au delà du discours sur l'égalité d'accès à la culture, de l'ouverture plus grande de service public culturel aux concitoyens, nous assistons sur Paris (et dans les grandes communautés d'agglomération) à une entreprise d'économie de bout de chandelle, de rentabilisation, de mise en concurrence des projets et de l'offre culturelle. La paupérisation, la précarisation et la mise en concurrence de ses acteurs et de ses salariés en est une des conséquences les plus désastreuses. Est-il besoin de relever que l'aggravation des conditions de travail dans l'animation culturelle est instiguée sur Paris par une mairie socialiste ? Vous pourrez lire ci-dessous l'édito et un extrait de cette gazette. Souhaitons une lutte victorieuse aux animateurs, en musique et ailleurs...

Edito Cette publication est née d'un constat, concernant en premier lieu les centres d'animation (aujourd'hui dits « Paris anim' », voir encadré, page 2) et les espaces jeunes de la ville de Paris : quelle que soit l'association gestionnaire des lieux dans lesquels nous travaillons, la mairie est propriétaire des locaux et les politiques sont décisionnaires de nombre de mesures nous concernant. D'aucuns verraient là une forme de sous-traitance, mais ne soyons pas mauvaise langue... Dans ce contexte, il nous a semblé utile, voire nécessaire de créer un outil qui permettrait de partager de l'information, mais aussi de mettre en commun nos expériences, nos questionnements. Dans ce premier numéro, il sera beaucoup question de la politique Jeunesse de la ville de Paris et notamment des mesures concernant la musique car l'actualité rend urgent de faire circuler l'information à ce sujet : des licenciements ont eu lieu, nombre de prestataires risquent de ne pas être appelés à la rentrée de septembre 2017 (certains ont déjà reçu une lettre d'information allant dans ce sens), beaucoup ont déjà vu leur nombre d'heures diminuer... Pages 1 et 2, vous pourrez lire l'historique du mouvement de défense des ateliers individuels de musique, p 3 un point sur la situation de l'ancien centre d'animation des Amandiers, p 2, les conséquences de la politique de la ville pour les animateurs jeunesse. Nous espérons voir d'autres thèmes émerger, notamment via la participation de nos lecteurs et qui sait, futurs rédacteurs (appel à contribution p 1). Enfin, vous trouverez p 4 la dernière lettre envoyée aux conseillers de la ville de Paris par le collectif des centres d'animation.

Où en est la réforme des équipements jeunesse ? Après avoir fermé 13 antennes jeunes, la ville poursuit ses réformes politiques à grand coup d'effets d'annonce sur les actions menées et les supposés renforcements de moyens dédiés à ces publics. La réalité du terrain est bien différente de ce que veulent nous faire croire les élus à la manœuvre. L'ouverture d'espaces jeunes dans les centres d'animation a créé une pénurie de salle pour les activités, si bien que des prestataires ont été évincés, ce qui a réduit la variété de l'offre d'animation des lieux. Parmi les anciens salariés des AJ, quelques-uns ayant refusé la rupture de leur contrat ont été mis au placard. D'autres sont venus grossir les rangs de Pôle emploi, alors même que la ville nous annonce des créations de postes. Pour les nouveaux arrivants non plus, la tâche n'est pas aisée : la réalité des fonctions ne correspondant pas aux fiches de postes, plusieurs démissions ont déjà eu lieu dans les centres d'animation comme dans les espaces jeunes. Parfois, aucune mission n'est clairement définie et les salariés se retrouvent dans une sorte de « chômage technique ». D'autres interviennent dans des locaux où aucun poste de travail n'est prévu pour eux, quelquefois sans même un téléphone de fonction. On demande aussi aux animateurs d'organiser des activités en direction des jeunes sans qu'aucun budget ne leur soit alloué.

Alors que la ville prétendait laisser plus de liberté aux structures, la municipalité multiplie les demandes, créant pour certains des surcharges de travail administratif au détriment de l'action. Une fois de plus, il y a fort à parier que gestionnaires et ville vont se renvoyer la balle quand à cette façon catastrophique de traiter les salariés.

Côté usagers, le constat n'est pas plus reluisant : moins de jeunes profitent des services proposés à cause du manque de lisibilité de ces nouvelles structures. Faute d'informations pertinentes (les coordonnées des PIJ n'ont pas été mises à jour sur le site de la ville), il se retrouvent face à des services surchargés car devant traiter les demandes qui étaient auparavant réparties sur différents sites. Il semble que, pour masquer des mesures avant tout comptables derrière le vernis de l'innovation, la

ville organise une restructuration au compte-goutte des services en direction des jeunes, dont usagers et travailleurs font les frais. Ces derniers constituent des cibles d'autant plus faciles qu'ils sont dispersés sur de nombreux sites et structures, elles-mêmes gérées par de multiples gestionnaires. Dans ce contexte, réunir nos revendications et nos expériences apparaît comme la seule façon de nous faire entendre, pour améliorer l'accueil des publics et nos conditions de travail. Noël, Cnt-SO animation RP [gazette-a4-version3.pdf](#)

Documents joints

[gazette-a4-version3.pdf](#)